A Versailles le 12. X^bre^ 1756

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ACADÉMIE NATIONALE DE CHIRURGIE
C

1267

Sa Majesté a confirmé, Monsieur,
l'Election que l'Academie de Chirurgie
a faite de M. Chauvin pour remplir par
continuation pendant l'année 1757 la
place de Vice-Directeur. Le Roy a aussi
jugé à propos de continuer M. Louis dans
la place de Commissaire pour les extraits,
et M. Andoüillé dans celle des Correspondances.
Je vous prie de faire part à l'academie
des intentions de Sa Majesté à cet egard.

J'ay l'honneur d'être avec un tres
parfait attachement, Monsieur, votre
tres humble et tres obeissant serviteur

Saint florentin

ARC 11
d. 87 n° 12